



Assemblée générale

AG/PAL/1212

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

LE COMITÉ POUR LES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN TRANSMET QUATRE TEXTES À LA PLÉNIÈRE DE L'ASSEMBLÉE POUR ADOPTION LE 29 NOVEMBRE

L'Observateur de la Palestine dénonce la punition illégale d'Israël suite à l'adhésion légale à l'UNESCO

« Le gel des fonds palestiniens par Israël est une forme de punition collective imposée à tout un peuple » a estimé, cet après-midi, le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Abdou Salam Diallo (Sénégal), à l'occasion d'une réunion dudit Comité. Au cours de cette séance, le Comité des droits du peuple palestinien a par ailleurs adopté quatre projets de résolution.

Dans son exposé sur les activités récentes du Comité et sur les faits nouveaux qui sont survenus depuis sa dernière séance, tenue le 20 juillet dernier, le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Abdou Salam Diallo, a d'abord rappelé que le 1^{er} octobre, le Congrès des États-Unis a bloqué près de 200 millions de dollars destinés à l'Autorité palestinienne, suite à la demande d'admission à l'ONU présentée par la Palestine. Cette demande a été examinée le 11 novembre dernier par le Comité d'admission de nouveaux membres du Conseil de sécurité, lequel a adopté son rapport concernant cette demande. Bien qu'ayant achevé cet examen, ledit Comité n'a malheureusement pas pu faire à l'unanimité une recommandation au Conseil de sécurité qui est actuellement saisi de la question, a souligné M. Diallo.

Le 31 octobre, les États-Unis, a-t-il poursuivi, ont annoncé la suspension de leurs contributions volontaires à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en réaction à l'admission de la Palestine comme membre de cette Organisation. Le Conseil de sécurité, a encore indiqué M. Salam Diallo, a tenu, le 24 octobre, un débat public sur « la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne ». Alors que le 18 octobre Israël et le Hamas ont appliqué la première phase d'un Accord d'échange de prisonniers, le 1^{er} novembre, le Premier Ministre israélien, M. Netanyahu, a ordonné la construction accélérée de quelque 2 000 unités d'habitation à Jérusalem-Est, a également noté le Président du Comité.

Intervenant à la suite de M. Diallo, le Président du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, M. Palitha Kohona (Sri Lanka) a présenté les résultats de la mission menée par le Comité en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en juillet 2011. « Le blocus imposé par Israël continue d'être une sanction pour la population civile, en dépit des allègements de ces derniers mois », a-t-il dit. À Gaza, les enfants sont désespérés, victimes de violences, notamment sexuelles, et privés de leur droit à l'éducation à cause du blocus, a-t-il affirmé. Et, en Cisjordanie, se poursuivent la confiscation continue de territoires palestiniens, les démolitions de maisons palestiniennes, les déplacements de familles et l'expansion des colonies.

Le Comité a par ailleurs entendu, un exposé de l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, M. Riyad Mansour, qui a décrit la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est et a abordé l'évolution du processus politique. Se référant à l'annonce de

nouvelles colonies de peuplement, il a dénoncé la punition illégale imposée par le Gouvernement israélien pour une accession légale à l'UNESCO, afin d'intimider l'Autorité palestinienne et la dissuader d'accéder à d'autres organes de l'ONU. Il a aussi déploré la confiscation des revenus fiscaux palestiniens.

Le gel des fonds palestiniens est une punition collective imposée par Israël à tout un peuple », a plus tard soutenu le Président du Comité, M. Diallo.

M. Mansour a par ailleurs abordé la question de l'admission de la Palestine à l'ONU. Évoquant les perspectives futures, il a annoncé que les Palestiniens réfléchissaient désormais, en consultations avec les autres pays arabes, à la prochaine étape à entreprendre, au regard des options qui se présentent, entre le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale ou d'autres organes du système de l'ONU. Le Nicaragua, seule délégation étant intervenue cet après-midi, a appuyé les efforts déployés par l'Observateur permanent de la Palestine, avant de se féliciter de l'entrée de la Palestine à l'UNESCO.

Le Comité a en outre adopté quatre projets de résolution (disponibles seulement en anglais). Les trois premiers textes portent sur les activités du Comité de la Division des droits des Palestiniens et du Programme spécial d'information du Département de l'information de l'ONU. Le quatrième a trait au « Règlement pacifique de la question de la Palestine ». Il s'agit ici de « projets de résolution réalistes et raisonnables qui devraient recueillir, comme par le passé, un large soutien à l'Assemblée générale, a prédit M. Diallo.

Ces projets de résolution seront présentés à la plénière de l'Assemblée générale le 29 novembre, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. J'espère que pour la Journée internationale de soutien aux Palestiniens, le 29 novembre, nous aurons de bonnes nouvelles à vous donner, avec la formation d'un gouvernement d'unité nationale, représentant les deux ailes de notre patrie, a déclaré, à cet égard, M. Mansour en mentionnant l'évolution des discussions en cours de Mahmoud Abas avec les dirigeants du Hamas, par l'intermédiaire de l'Égypte.

En fin de séance, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a accepté les demandes d'accréditation de quatre nouvelles organisations de la société civile. Il s'agit de « Migratory Letters Campaign », de « Addameer Prisoner Support and Human Rights Association » et de la « Coalition palestinienne pour la paix ».

La prochaine réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien sera annoncée dans le Journal de l'ONU.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel